



REOUVERTURE DES ECOLES à SAINT-BENOIT

Coordination et logistique pour la réouverture des écoles communales

Par vidéoconférence entre les élus, les directeurs des écoles et les services de la mairie - mardi 5 mai

Important :

La Mairie informe que la réouverture des écoles municipales concerne également les services périscolaires. De ce fait, les services de ramassage scolaire, garderies et les restaurants scolaires seront effectifs aux horaires habituels, seul le temps d'activité périscolaire (TAP) est suspendu.

Cette nouvelle étape nous oblige à appliquer les consignes sanitaires que vos enfants devront suivre. Vous devrez fournir un masque à vos enfants et les informer que le port de celui-ci est obligatoire dans les transports et fortement conseillé en garderie et lors de la pause méridienne.

Le protocole sanitaire obligatoire pour la reprise des classes dans les écoles "*sur la base du volontariat*" est finalisé cette semaine, en partenariat avec les directeurs des écoles et les différents services de la ville de Saint-Benoît. La Mairie met en œuvre et en place tous les moyens techniques et humains nécessaires pour ouvrir les sites avec la meilleure solution pour recevoir les écoliers et les enseignants dans les différentes écoles de la ville. La moyenne des classes penchera plutôt vers 10 que 15 enfants par classe la semaine de réouverture.

▪ DATES DE RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

Elémentaire Ecole Irma Jouenne : MARDI 12 MAI	Elémentaire Ecole de l'Ermitage : MARDI 12 MAI
Maternelle Ecole Irma Jouenne : MERCREDI 13 MAI	Maternelle Ecole du Bois d'Amour MARDI 12 MAI

▪ ACTIONS SANITAIRES COMMUNES AUX ÉCOLES

- Le ménage sera effectué dans les quatre écoles avant la reprise : classes, restaurants, couloirs, sanitaires...
- Avant l'arrivée à l'école, le port du masque "*grand public*" sera obligatoire pour les enseignants et également pour les primaires (incluant les transports), les parents devront équiper leurs enfants. Parents, montrez l'exemple à l'arrivée dans les écoles, gardez votre masque ! Les parents ne seront pas autorisés à entrer dans l'école.
- Les parents sont aussi invités dans la mesure du possible à prendre la température de leur enfant
- L'arrivée et le départ à l'école seront décalés dans le temps. Entrées différées et décalage des cours à l'étude par les directeurs d'écoles. Chaque école aura différents points d'entrée pour ne pas augmenter les flux d'enfants. Les professeurs garderont leur masque toute la journée de cours.
- Délimitation et marquage des espaces communs, comme les toilettes, les cours et préaux...
- Signalétique spécifique pour chaque école avec marquage et fléchage des circuits enfants
- Optimisation de la distanciation sociale et respect des gestes barrière des enfants à chaque instant de la journée : transports, entrées, salles, cours, restaurants, couloirs

- Un mètre de distance au minimum sera effectif dans les classes, les couloirs, les restaurants, dans les sanitaires, en récréation (jeux en groupe, de ballons interdits)
- Le gel hydroalcoolique sera mis à disposition dans toutes les écoles. Le lavage des mains à l'eau et au savon doit être réalisé à toutes les différentes étapes dès l'arrivée à l'école (entrée, classe, récréation, restaurant, toilettes...)
- Désinfection des locaux en continue durant les journées de cours.
- Les salles de cours seront également aérées très fréquemment par les professeurs
- Les sanitaires sont limités et agencés en gardant utilisable une toilette WC ou urinoir sur deux) et désinfectées continuellement
- Les récréations seront organisées par groupes de classes, en prenant compte de la distanciation et des gestes barrière.
- Les restaurants des écoles sont spacieux et permettent de prendre toutes les dispositions nécessaires avec en plus une organisation du temps d'occupation par chaque petit groupe d'élèves.

✓ **Les espaces et les capacités globales de chaque école de Saint-Benoit, par rapport au nombre d'enfants volontaires (qui vont réintégrer leur classe cette semaine, environ 50%) sont satisfaisants pour recevoir dans de bonnes conditions les écoliers, dans un contexte difficile du Coronavirus Covid-19. La Mairie met en place toutes les mesures de prévention pour limiter la propagation du COVID-19.**

✓ **Présence de la Police municipale pour bien veiller à la circulation aux abords des écoles.**

• **Face au COVID-19 : Apprendre et garder en tête les gestes barrière simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage : se laver les mains très régulièrement, tousser ou éternuer dans son coude, évitez de se toucher le visage, ne pas se serrer la main, éviter les embrassades, utiliser des mouchoirs à usage unique, porter un masque, garder ses distances en toutes circonstances. Si vous avez de la fièvre, consultez votre médecin.**

Un numéro vert répond à vos questions sur le COVID-19, 24h/24, 7j/7 : [0 800 130 000](tel:0800130000)